

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 10

### CR DU 02 DECEMBRE 2021

- Nombre de membres en exercice : 20
- Nombre de membres présents : 14
- Nombre de membres représentés : 1
- Quorum : 10

### Relevé des délibérations de la CR du 07.10.2021

Les membres de la Commission Recherche approuvent, à l'unanimité des votants, le relevé des délibérations de la Commission Recherche du 7 octobre 2021 (*cf. annexe n°1*).

#### ↳ VOTE :

- **Votants** : 15
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstentions** : 0
- **Suffrages exprimés** : 15
- **Pour** : 15
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 02 décembre 2021

  
**Professeur Pascal VAIRAC**  
Directeur de l'ENSMM



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMISSION RECHERCHE DE L'ENSMM**

***Séance du jeudi 7 octobre 2021 – 15 h 30***

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

Remarque : l'enregistrement de la séance ne débutant qu'à la fin de la présentation du programme de recherche BQR 2018 de Madame Zeina Al Masry, le présent PV ne contient pas les points abordés avant.

➤ **APPROBATION DU PV DE LA CR DU 17 JUIN 2021**

Ce point est hors enregistrement.

➤ **BILAN BQR 2018**

Le Directeur adjoint à la recherche, à la valorisation et à l'innovation invite les porteurs de projets sélectionnés à présenter leur programme.

Il fait part d'une nouvelle aide accordée aux nouveaux maîtres de conférences dans le cadre de la LPPR (10 k€ à n+1 de la prise de fonction).

- Prédiction de l'évolution du cancer du sein dans le temps et stratégies thérapeutiques – Porteur : Zeina Al Masry - Budget 8 k€ de fonctionnement
- Banc de calibration de capteur haute température – Porteur Thomas Baron – Budget 12 k€ d'équipement / 3 k€ de fonctionnement
- Développement et intégration d'un tribomètre ouvert sur machine-outil – Porteur M. Fontaine – Budget 8 k€ d'équipement / 4 k€ de fonctionnement
- Modernisation du système haute pression (MoSHaP) – Porteur N. Boudeau – Budget 12,5 k€ d'équipement.
- Intégration d'un logiciel de calcul formel dans MEMSALab – Porteur N. Ratier – Budget demandé 2,85 k€

➤ **CLASSEMENT BQR ET CHERCHEURS INVITES 2022**

Le Directeur adjoint rappelle que la procédure de dépôt de dossiers a été envoyée précédemment par *Teams*. Cinq dossiers ont été reçus dont deux en provenance du Département AS2M, deux en provenance du DMA, un en provenance du Temps-Fréquence. Il précise que les dossiers ont été évalués par deux rapporteurs, un externe et un interne, selon une grille d'expertise définie et que les résultats sont disponibles sur l'espace commun de *Teams*. Le budget total demandé s'élève à 47 300 € pour une enveloppe disponible de 60 000 €.

Les projets de recherche sont présentés afin de s'assurer que ces derniers soient en adéquation avec les thématiques de recherche des laboratoires, que les évaluations soient justifiées et que les budgets demandés soient cohérents.

Les quatre projets suivants ne soulèvent pas de remarques particulières :

- $\mu$ ForSe (Micro-Force Sensor) – Développement de capteur de  $\mu$ force pour le  $\mu$ monde / Porteur J. Agnus (AS2M) / Budget demandé : 10 500 € / Note A+ / A-B

- Microrobot à articulation liquide commandé par électromouillage / Porteur A. Barbot (AS2M) / Budget demandé : 11 000 € / Note A+ / A+
- μINSITY-XCT / Porteur X. Gabrion (DMA) / Budget demandé : 8 000 € / Note A / A
- Caractérisation du procédé d'impression 3D par extrusion directe de polymères chargés (Phase MAX) / Porteur A. Gilbin (DMA) / Budget demandé : 15 000 € / Note A+ / A

Le dernier projet présente une spécificité à caractère pédagogique :

- EboP – Développement d'exercices de mathématiques autocorrigés et basés sur des raisonnements pour la filière d'apprentissage de l'ENSMM / Porteur M. Lenczner (TF) / Budget demandé 2 800 € / Note A+ / A-B

Ce dossier serait plus adapté à un BQF (à mettre en place à l'avenir) mais l'enveloppe de financement disponible permettant d'accorder le budget demandé, le Directeur adjoint propose de valider le projet pour cette année.

Suite à une discussion avec le Directeur de l'École, le Directeur adjoint a demandé que les fonds restants soient dédiés aux activités de recherche en soutien aux futurs maîtres de conférences qui seront recrutés en septembre 2022 (répartition égalitaire du reliquat entre chaque arrivant, soit 2 000 € environ).

Le Directeur adjoint propose de financer les cinq projets déposés au titre du BQR 2022 et d'acter la mise à disposition des fonds restants aux futurs maîtres de conférences.

**Les membres de la CR approuvent la proposition à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

➤ **DEMANDE DANS LE CADRE D'UN PROFESSEUR INVITE**

Le Directeur adjoint mentionne qu'une seule demande a été reçue. Il s'agit d'une demande de Nathalie Boudeau pour la mobilité d'une durée d'un mois de Javier Hidalgo Garcia. Le Directeur adjoint précise que l'évaluation est disponible sur l'espace partagé. Les deux rapporteurs ont émis un avis très favorable avec un regret concernant la durée du séjour qui paraît courte.

Le Directeur adjoint propose d'accorder la mobilité demandée et de suggérer d'étendre la durée d'accueil à deux mois (étant donné la capacité de financement disponible).

**Les membres de la CR approuvent la proposition à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

➤ **RETOUR SUR LES PLATEFORMES DE L'ENSMM**

Le Directeur adjoint rappelle que lors de la dernière Commission Recherche du mois de mars, un bilan écrit d'une dizaine de pages avait été demandé aux responsables des plateformes avec une présentation orale. Une synthèse des éléments reçus par les membres de la CR a été effectuée par Nicolas Martin. Une analyse *SWOT* pour chaque plateforme a été élaborée. Ces documents seront envoyés aux membres de la CR.

Le Directeur adjoint présente un bilan général. Les points critiques notés sont les suivants :

- la pérennité (équipements et moyens humains),
- le positionnement des plateformes vis-à-vis des laboratoires, de la formation et des tutelles,
- la concurrence,
- certaines stratégies semblent plus opportunistes que scientifiques,
- structure chronophage pour le personnel s'y engageant.

Des suggestions et des recommandations ont été faites :

- partie gestion financière à mutualiser avec l'École,
- harmoniser les modes de fonctionnement,
- rationalisation de la participation,
- améliorer la visibilité en dégagant les points forts.

Le Directeur adjoint propose d'établir une feuille de route. Au niveau du site UBFC, un processus de labellisation des plateformes existe. Ce processus a été souhaité par la Région. Une requalification des plateformes est à envisager. Concernant la Plateforme Partenariale, le Directeur adjoint mentionne que l'outil du Rectorat (PFT) pourrait être davantage adapté.

Une organisation et un mode de fonctionnement générique seraient souhaitables, avec notamment la mise en place de fiche de coûts pour les industriels et la mutualisation des moyens.

Un bilan des conventions sera envoyé aux membres de la CR. Un travail collaboratif (avec les responsables des dix plateformes FEMTO) sera mené pour rédiger les nouvelles conventions et les fiches de coûts. L'avis des services juridiques sera demandé.

Le Directeur adjoint suggère de laisser le temps aux membres de la CR de faire d'éventuelles remarques sur les documents qui vont leur être envoyés. La date limite est le 1<sup>er</sup> novembre.

**Les membres de la CR approuvent la feuille de route suggérée.**

➤ **INFORMATION SUR LES DEMANDES DE CPJ**

Le Directeur adjoint rappelle la nature du dispositif. L'intérêt des Chaires de Professeur Junior pour l'Établissement est la création d'un emploi avec son financement par le Ministère. Ce dispositif s'accompagne d'un soutien de l'ANR à hauteur de 200 k€. La date d'envoi des dossiers était fixée au 9 août.

Suite aux échanges avec les Directeurs des laboratoires, deux propositions ont été construites par l'École. Un premier projet portant sur les lasers ultra stables nouvelles générations (Temps-Fréquence) a été classé en priorité, un second portant sur les microtechniques vertes (DMA).

Les retours du Ministère sont attendus.

**Les membres de la CR approuvent les propositions relatives à la campagne emplois 2021/2022 à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

➤ **INFORMATION SUR LE PLAN DE RELANCE – PRESERVATION DE L'EMPLOI R&D**

Les établissements peuvent contribuer au plan de relance sur la préservation de l'emploi R&D. L'ENSMM a souhaité répondre à ce plan de relance au niveau de l'action 1 (un salarié d'une entreprise va être accueilli à temps partiel – 80 % – dans un laboratoire pendant 12 mois), et de l'action 4 (un postdoctorant sera en entreprise partenaire à 80 % pour une durée de 24 mois). Les financements ont été obtenus. Deux montages avec les sociétés Fralsen et Cisteo ont été construits. Fralsen a décliné et Cisteo a choisi un projet de la première vague.

Il est donc question de construire d'autres projets avec une contrainte d'engager les contrats avant fin 2022. Deux autres entreprises ont été sollicitées, MMT et SCODER, MMT ayant décliné la proposition.

➤ **POINT D'INFORMATION SUR LES CONVENTIONS DE SITE**

Le Directeur adjoint rappelle que deux conventions ont été signées en décembre 2020 (pour une durée de deux ans), l'une entre UBFC et le CNRS, l'autre entre UBFC et les établissements membres. Ces conventions régissent toute la politique scientifique du site. Un mandataire unique a été désigné pour la propriété intellectuelle, à savoir UBFC (droit de propriété de 30 %).

Au niveau des contrats de recherche, le Directeur d'unité choisit la tutelle gestionnaire, UBFC ou CNRS ; UBFC pouvant déléguer aux établissements membres. Tous les contrats de recherche passent aux frais de gestion à hauteur de 17 %.




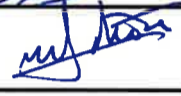
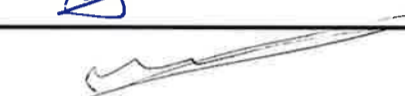



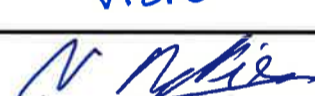
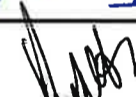



Au niveau de la convention UBFC – établissements membres, l'harmonisation des dotations aux laboratoires est à noter.

Le Directeur adjoint remercie les participants.

La séance est levée à 17 h 00.

LISTE D'EMARGEMENT DE LA C.R. DE L'ENSM

↪ le Jeudi 7 octobre 2021 - 15h30

	Pouvoir donné à	Signatures
VAIRAC Pascal		
OUISSSE Morvan		
CHOLLEY Nathalie		
DEVEL Michel		
FONTAINE Michaël		
GALLIOU Serge		
GRAILHE Pierre		
LE GORREC Yann		
LENOIR Henrik		
MARGUERON Samuel		visio
RATIER Nicolas		
ROSSETTI Emmanuel		
TITTARELI Roberta		
ACHABAR Hala		
DAGUERRE Hugo	Excusé → LE GOREC Yann	
BLONDEAU-PATISSIER Virginie		
BOUVIER Salima		Visio
BREZILLON Patrick		
BUENO Marie-Ange		Visio
SANCHETTE Frédéric	→ Ouisse	Procuration
TESSIER Gilles	Excusé → Brezillon	Procuration
BRUNET Michel		Visio
FROMENTIN Guillaume		Visio
MAUPIN David		
ROBERT Eric		